



Versailles, le 17 Août 2022

Suite à l'article du Parisien du 14 août 2022 révélant des soupçons d'actes répréhensibles qui auraient été commis par l'entraîneur de l'équipe 1 Youssef CHIBHI, le club tient à communiquer sur sa réaction quant à cette affaire.

Nous serons très vigilants au fur et à mesure des informations qui pourraient être communiquées par les autorités compétentes et à d'éventuelles poursuites par la justice. Le club adaptera son attitude avec calme et tout le recul nécessaire en fonction de l'évolution éventuelle des faits.

A ce stade, notre salarié souhaite se défendre et réfute la teneur de cet article. Il est bien sûr présumé innocent et nous n'entendons donc pas nous substituer à la justice dans son exercice, Monsieur Youssef CHIBHI n'ayant pas été mis en examen et ayant été laissé libre de toute poursuite à l'issue de son audition.

Nous entendons donc préserver, comme nous en avons l'obligation juridique et morale, les droits de Youssef CHIBHI à faire son travail. Il est important de ne pas mélanger la gravité de ces soupçons avec l'exercice des fonctions de Youssef CHIBHI qui, sur le volet professionnel, assume son rôle avec un sérieux et un engagement sans faille pour notre club.